

LE SOLEIL Publié le 17 septembre 2009

Le secteur bio s'impatiente



[Annie Morin](#)

Le Soleil

(Québec) La Filière biologique du Québec met de la pression sur les gouvernements tant du Canada que du Québec afin que les normes biologiques québécoises, qui existent depuis plus de 10 ans, soient reconnues au même titre que les nouvelles normes canadiennes.

Ayant reçu la confirmation que le fédéral mise plutôt sur l'harmonisation des deux réglementations, qui pourrait prendre au moins six mois, sinon quelques années, les artisans du secteur bio québécois se sentent floués. Pour avoir accès au marché canadien, ils devront repasser une deuxième certification, alors que les produits en provenance des États-Unis profitent d'un accord de libre-échange.

«L'attitude fermée du Bureau biologique du Canada devant nos demandes d'accommodement raisonnable fait du Québec le grand perdant dans ce dossier, car c'est la seule province canadienne à s'être dotée d'un système de contrôle obligatoire de l'appellation biologique», déplorait hier France Gravel, présidente de la Filière, dans un communiqué de presse. Parlant pour les producteurs, transformateurs, agents certificateurs et détaillants du secteur biologique, elle réclame «l'équité» le plus tôt possible.